



*Inauguration de la station de taxis – Gare St-Charles  
Jeudi 2 février 2012-02-02*

## **Discours d'Eugène Caselli Président de Marseille Provence Métropole**

M. le préfet de Région,  
M. le président du Conseil régional,  
M. le sénateur-maire de Marseille,  
M. le directeur régional de la SNCF,  
Mesdames et Messieurs,

Je ne doute pas que les usagers de la gare Saint-Charles apprécient de disposer désormais d'une station de prise en charge par les taxis digne de la deuxième ville de France ! Il fallait en effet réorganiser ce service indispensable, de façon à ce qu'il présente les meilleures garanties de sécurité et de respect des règles en vigueur dans la profession.

Pour la part qui lui revenait, Marseille Provence Métropole a créé une voie pour l'accès des taxis sur le boulevard Bourdet. Les travaux réalisés au printemps dernier ont consisté en l'édification d'un mur de soutènement, la création de marches d'escalier en pierre et d'une rampe d'accès pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, la mise en place d'un portique limitant la hauteur des véhicules admis, la signalisation horizontale, et le mobilier urbain nécessaire à la protection des piétons et à la prévention du stationnement anarchique. Le montant de ces travaux s'est élevé à 90 000 euros.

Par ailleurs, Marseille Provence Métropole s'est engagé auprès de la SNCF et de la Ville de Marseille dans l'opération de réaménagement des espaces Boudet et Narvik. La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux est prévue pour 2012 et Marseille Provence Métropole participe à hauteur de 800 000 euros.

Désormais, les chauffeurs de taxis peuvent travailler dans de bonnes conditions et les clients disposent d'une qualité de service accrue. Je veux donc croire qu'on n'entendra plus les critiques qu'a pu auparavant susciter le fonctionnement de ce service. Pour cela, à la demande du directeur des gares de la SNCF Provence Alpes, un arrêté préfectoral a mis en œuvre la nouvelle convention qui organise le fonctionnement de la station de taxis Saint-Charles. Ce fonctionnement se voit encore amélioré par l'adoption d'un règlement intérieur qui précise les conditions d'accès et d'usage de cet équipement. Tout est désormais fait pour faciliter le travail des professionnels en règle et assurer aux usagers un service de qualité.

A un moment où Marseille s'apprête à accueillir des événements d'importance internationale et les très nombreux visiteurs qu'ils vont attirer, il est important que la ville se montre sous son meilleur jour dès l'arrivée des voyageurs de la SNCF si elle veut voir son attractivité renforcée. Cette station de taxis réorganisée y contribuera certainement.

Je vous remercie.